Direction Générale Solidarité & Vie Sociale

Bureau Municipal Contrat de Ville 2015-2020

Projet de Territoire Intégré – quartier Sillon de Bretagne

19 octobre 2015



PREAMBULE

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 portant réforme de la politique de la ville introduit plusieurs évolutions significatives (nouvelle géographie prioritaire, contrat unique, installation de conseils citoyens, etc.)

Ces orientations se sont traduites localement dans un Contrat de Ville cadre approuvé par le Conseil Municipal et le Conseil Communautaire lors des séances de décembre 2014.

Il est aujourd'hui question d'intégrer au Contrat de Ville métropolitain les projets de territoires intégrés (PTI) des 15 territoires prioritaires. Conformément aux engagements pris, un PTI a été élaboré en concertation avec les différents acteurs (institutions, associations, acteurs économiques et habitants) du quartier.

Le PTI Sillon de Bretagne fait l'objet du présent dossier.



DÉCLINAISON MÉTHODOLOGIQUE

Schématiquement, la méthode d'élaboration a reposé sur 4 phases :

1/ la consolidation d'un « dire de la Ville » lequel a notamment pris appui sur les apports de la démarche d'évaluation-prospective engagé sur le territoire à la fin du PRU.

- 2/ l'organisation d'un temps de consultation avec les habitants du quartier.
- 3/ l'organisation d'auditions avec les principaux partenaires associatifs et institutionnels de la Ville intervenant sur le territoire.
- <u>périmètre mobilisé</u>: Nantes Métropole, Etat, Conseil Départemental de Loire-Atlantique, Bailleurs sociaux (Harmonie Habitat et Atlantique Habitations), CSC Sillon, Maison de l'Emploi / Mission Locale, CAF de Loire-Atlantique.
- 4/ la formalisation d'un Projet de Territoire Intégré, structuré comme une « feuille de route » commune entre la Ville et ses partenaires.



GOUVERNANCE ET COORDINATION

De nombreuses étapes seront à porter afin de mobiliser nos partenaires au-delà de leur contribution respective et de leur adhésion de principe, d'impliquer et d'animer un réseau de partenaires plus large encore et d'installer une nouvelle organisation des cadres partenariaux.

Elles constituent l'une des clés de réussite de ce type de démarche.

En cela, la Ville – parce qu'elle porte l'initiative de l'élaboration du PTI – a vocation à assumer le leadership politique et technique de la démarche.

Ce renforcement du partenariat stratégique et opérationnel passera par la définition de modalités de gouvernance adaptées ainsi que par l'installation et l'animation d'instances dédiées.



PRINCIPES STRUCTURANT DE L'AMBITION POLITIQUE PORTEE PAR LA VILLE

Cinq principes sous-tendent l'ambition politique de l'intervention devant se déployer sur le territoire prioritaire du Sillon de Bretagne.

Cette approche doit faciliter les approches plus horizontales et transversales, dans une logique de projets plus que de dispositifs.

Ces 5 principes sont :

- un principe d'expérimentation
- un principe d'intégration urbaine
- un principe de mobilité et d'accessibilité
- un principe de tranquillité publique
- un principe d'attractivité



8 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET LEUR DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

1/ Accès aux droits, aux services & aux équipements

Objectifs opérationnels

- Conforter une offre de services publics toujours plus lisible, intégrée et adaptée aux usages
- Faire évoluer les modalités d'intermédiation avec les habitants et usagers

- Qualification des fonctions d'accueil dans chacun des 5 pôles (+ accueil relation client Harmonie Habitat)
- Engagement d'une réflexion sur les modalités de communication pour faciliter la compréhension et l'accès à l'offre de services publics au plus grand nombre



2/ Emploi, insertion & développement économique

Objectifs opérationnels

- Assurer l'autonomie des publics par l'économique
- Faire de l'économique un levier d'attractivité pour le quartier

- Installation de 2 chantiers-écoles sur les métiers du numérique et de l'aide à la personne
- Mise en œuvre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale



3/ Réussite éducative, parentalité & jeunesse

Objectifs opérationnels

- Favoriser les initiatives en matière de soutien à la parentalité
- Promouvoir la réussite éducative et le bien-être de l'enfant.
- Accompagner le public jeune à toutes les étapes de son parcours

- Renforcement des initiatives de lutte contre les ruptures scolaires
- Impulsion d'une démarche de valorisation du plurilinguisme auprès des enfants et parents primo-migrants



4/ Espace public & développement urbain

Objectifs opérationnels

- Soutenir la mise en œuvre d'une GUSP renforcée et conforter les initiatives de coordination des interventions (gestion et maintenance) dans l'espace public
- Organiser spécifiquement l'appropriation du Parc de la Savèze
- Accompagner le développement urbain du périmètre PTI
- Relier le quartier à la Ville et à l'agglomération

- Mise en œuvre d'une nouvelle convention d'exécution de la GUSP
- Définition d'une programmation d'animation du Parc de la Savèze



5/ Prévention & tranquillité publique

Objectifs opérationnels

- Prévenir les atteintes aux règles, par des mesures techniques et/ou sociales, de court ou long terme
- Réguler les usages et pratiques dans l'espace public, les espaces intermédiaires et les équipements publics
- Traiter les situations et renforcer les modalités de prise en charge sociale
- Prévenir les conduites à risques et les pratiques addictives

Expérimentations envisagées

• Installation d'un Groupe Local de Traitement de la Délinquance (en partenariat avec la ville d'Orvault)



6/ Habitat & logement

Objectifs opérationnels

- Définir une stratégie de peuplement en lien avec l'installation de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL)
- Accompagner le processus de diversification de l'offre de logements dans le périmètre PTI
- Prolonger l'accompagnement social en matière de politique du logement

- Accompagnement d'Harmonie Habitat dans l'adaptation de son patrimoine à la problématique du vieillissement
- Mise en œuvre d'un protocole d'intervention sur la gestion des situations d'insalubrité



7/ Lutte contre la vulnérabilité & promotion du développement social local

Objectifs opérationnels

- Renforcer l'accompagnement social des publics précaires
- Prendre en compte la problématique de l'isolement relationnel
- Favoriser l'émergence d'initiatives relevant du développement social local (y compris la dynamisation associative)
- Réduire les inégalités sociales de santé

Expérimentations envisagées

- Mise en œuvre d'une structure d'accueil du public en situation de grande précarité
- Engagement d'une réflexion sur l'illettrisme

8/ Marketing territorial



MERCI DE VOTRE ATTENTION

